

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE

---

## Compte rendu du Conseil Communautaire du Mardi 07 janvier 2014

### Présents :

- Commune de BROUSSE et VILLARET : Madame Danièle NICOLAOU
- Commune de CAUDREBRONDE : Monsieur Cyril DELPECH
- Commune de CUXAC-CABARDES : MM Christian AUDOUY – Paul GRIFFE – Antoine PICHARDO – Laurent RIVES
- Commune de FONTIERS-CABARDES : MM Yves BONNAFOUS – Gérard ROUANET
- Commune de FOURNES CABARDES : Monsieur Guy CHIFFRE
- Commune de LES ILHES CABARDES : Monsieur Henri ICHE
- Commune de LABASTIQUE ESPARBAIRENQUE : Monsieur Régis HUC
- Commune de LACOMBE : Madame Jacqueline RECIO
- Commune de LAPRADE : Monsieur Jean-Michel COURREAU
- Commune de LASTOURS : Monsieur Jean-Louis TEISSIE
- Commune de LATOURETTE CABARDES : Monsieur Jean-Claude PECH
- Commune de LES CAMMAZES : Monsieur Jacques ALBAREL
- Commune de LES MARTYS : Madame Marie-France CANO
- Commune de MAS-CABARDES : Monsieur Jacques SABLAIROLES
- Commune de MIRAVAL-CABARDES : Monsieur Joseph SKALA
- Commune de PRADELLES-CABARDES : Monsieur Serge CAZANAVE
- Commune de ROQUEFERE : Monsieur Francis BELS
- Commune de SAINT-DENIS : Mme Carole HASSLAUER – MM Raymond SENTENAC – Gérard BONNAFOUX
- Commune de SAISSAC : Mmes Odile SEIGNE – Maryse VIVANCOS MM Christophe GONZALEZ – Eric BETEILLE – David HERRERO
- Commune de SALSIGNE : MM Claude GROABIANOWSKI – Henri ROGER
- Commune de TRASSANEL : Madame Christiane GROS
- Commune de VILLANIERE : Madame Josette MONTECH
- Commune de VILLARDONNEL : MM Daniel GERI – Luc SOLER – Luciano STELLA

Excusés : néant

### Procurations :

Mr BETEILLE Jean-Claude délégué de la Commune de CUXAC-CABARDES à Mr Christian AUDOUY.

Mr Guy JALABERT délégué de la Commune de FRAISSE-CABARDES à Mme Jacqueline RECIO.

Secrétaire : David HERRERO

#### Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Installation du Conseil Communautaire
- Election du Président
- Fixation du nombre de vice-présidents
- Election des Vice-présidents
- Election des membres du bureau communautaire
- Désignation des membres des commissions
- Désignation des délégués COVALDEM 11
- Désignation des délégués Pays Carcassonnais
- Désignation des Délégués SIPOM
- Indemnité de fonctions
- Questions Diverses

Monsieur le Président Antoine Pichardo, doyen d'âge préside la séance jusqu'à l'élection du Président.

Monsieur Pichardo présente les procurations de Monsieur Guy Jalabert à Madame Jacqueline Récio et de Monsieur Jean-Claude Bêteille à Monsieur Christian Audouy.

Monsieur Le Président propose à l'assemblée de désigner le benjamin des délégués comme secrétaire de séance. Il s'agit de Monsieur David HERRERO.

Monsieur Le Président, demande à chaque élu de se présenter.

Une fois cette formalité effectuée, Monsieur Le Président déclare le Conseil Communautaire de la Montagne Noire installé.

#### **1) Election du Président :**

Monsieur Saxe rappelle les conditions de vote du président. Il s'agit d'un vote au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

Monsieur Le Président, demande aux candidats de se manifester.

Monsieur Cyril Delpech et Monsieur Francis Bels sont candidats.

Monsieur Cyril Delpech souhaite prendre la parole avant le déroulement du vote et demande à Monsieur Bels s'il souhaite en faire autant.

Monsieur Bels répond dans l'affirmative prend la parole et présente son programme.  
Monsieur Delpech en fait de même.

Les membres présents passent au vote.

Le premier tour de scrutin est clos, Monsieur Le Président procède au dépouillement des bulletins. et annonce le résultat :

Votants : 38  
Blanc : 1  
Suffrages exprimés : 37  
Majorité absolue : 19  
Francis BELS : 20 voix  
Cyril DELPECH : 17 voix

Le nombre de bulletins exprimés étant de 37, la majorité absolue est de 19.

Monsieur Francis Bels ayant atteint la majorité des voix et la majorité absolue est déclaré élu Président de la Communauté de Communes de la Montagne Noire par Le Président Doyen d'âge et immédiatement installé.

Monsieur Francis Bels, Président de la CDC de la Montagne Noire remercie l'Assemblée et procède au déroulement de l'ordre du jour.

#### **2) Fixation du nombre de vice-présidents :**

Comme énoncé dans son discours de candidature, Monsieur Le Président propose de fixer un nombre de vice-président à 5, soit autant de commissions de travail hormis la commission d'Appel d'Offres.

Vote :                    Contre : 0                    Abstention : 3 (Villardonnell)                    Pour : 35

### 3) Election des Vice-présidents :

Monsieur Le Président procède à l'élection des Vice-présidents. Monsieur Saxe précise que les conditions de l'élection des vice-présidents sont les mêmes que pour le Président.

#### - 1<sup>er</sup> Vice-président :

Candidatures :

- Madame Odile Seigné
- Monsieur Cyril Delpech
- Madame Odile Seigné retire sa candidature
- Madame Jacqueline Récio.

Monsieur Le Président confirme donc les candidatures de Monsieur Cyril Delpech et Madame Jacqueline Récio.

Les membres présents passent au vote.

Le premier tour de scrutin est clos, Monsieur Le Président procède au dépouillement des bulletins et annonce le résultat :

Votants : 38  
Blancs : 2  
Suffrages exprimés : 36  
Majorité absolue : 19  
Cyril DELPECH : 23 voix  
Jacqueline RECIO : 13 voix

Le nombre de bulletins exprimés étant de 36, la majorité absolue est donc de 19.

Monsieur Cyril Delpech ayant atteint la majorité des voix et la majorité absolue est déclaré élu 1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

#### - 2<sup>ème</sup> Vice-président :

Candidatures :

- Madame Odile Seigné
- Monsieur Guy Chiffre

Les membres présents passent au vote.

Le premier tour de scrutin est clos, Monsieur Le Président procède au dépouillement des bulletins. et annonce le résultat :

Votants : 38  
Blancs : 4  
Suffrages exprimés : 34  
Majorité absolue : 18  
Odile SEIGNE : 14 voix  
Guy CHIFFRE : 20 voix

Le nombre de bulletins exprimés étant de 34, la majorité absolue est donc de 18.

Monsieur Guy Chiffre ayant atteint la majorité des voix et la majorité absolue est déclaré élu 2<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

#### - 3<sup>ème</sup> Vice-président :

Candidatures :

- Madame Danièle NICOLAOU
- Madame Marie-France CANO

Les membres présents passent au vote.

Le premier tour de scrutin est clos, Monsieur Le Président procède au dépouillement des bulletins. et annonce le résultat :

Votants : 38  
Blancs : 0  
Suffrages exprimés : 38  
Majorité absolue : 20  
Danièle NICOLAOU: 20 voix  
Marie-France CANO: 18 voix

Le nombre de bulletins exprimés étant de 38, la majorité absolue est donc de 20.

Madame Danièle Nicolaou ayant atteint la majorité des voix et la majorité absolue est déclaré élu 3<sup>ème</sup> Vice-présidente de la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

**- 4<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidatures :

Monsieur Jacques ALBAREL  
Monsieur Gérard BONNAFOUX

Monsieur Jacques Albarel et Monsieur Gérard Bonnafoux se présentent à tour de rôle.

Les membres présents passent au vote.

Le premier tour de scrutin est clos, Monsieur Le Président procède au dépouillement des bulletins. et annonce le résultat :

Votants : 38  
Blancs : 1  
Suffrages exprimés : 37  
Majorité absolue : 19  
Jacques ALBAREL: 17 voix  
Monsieur Gérard BONNAFOUX : 20 voix

Le nombre de bulletins exprimés étant de 37, la majorité absolue est donc de 19.

Monsieur Gérard Bonnafoux ayant atteint la majorité des voix et la majorité absolue est déclaré élu 4<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

**- 5<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidatures :

Monsieur Jean-Michel COURREAU  
Monsieur Christophe GONZALEZ  
Monsieur Daniel GERI

Le premier tour de scrutin est clos, Monsieur Le Président procède au dépouillement des bulletins. et annonce le résultat :

Votants : 38  
Blancs : 1  
Suffrage exprimé : 37  
Majorité absolue : 19  
Jean-Michel COURREAU : 15 voix  
Christophe GONZALEZ : 13  
Daniel GERI : 9

Le nombre de bulletins exprimés étant de 37, la majorité absolue est donc de 19.

Aucun candidat n'ayant atteint la majorité absolue, un second tour est organisé.

Monsieur Géri retire sa candidature et appelle à voter pour Monsieur Christophe GONZALEZ.

Monsieur Gonzalez remercie Monsieur Géri.

Le second tour de scrutin est clos, Monsieur Le Président procède au dépouillement des bulletins. et annonce le résultat :

Votants : 38  
Blancs : 2  
Suffrage exprimé : 36  
Jean-Michel COURREAU : 15 voix  
Christophe GONZALEZ : 21

Monsieur Eric Béteille remercie encore Monsieur Géri et ajoute qu'il aurait été malvenu que la commune la plus peuplée, SAISSAC n'ait pas de vice-présidence.

Le nombre de bulletins exprimés étant de 36, la majorité absolue est donc de 18.

Monsieur Christophe Gonzalez ayant atteint la majorité des voix et la majorité absolue est déclaré élu au second tour, 5<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

#### **4) Election des membres du bureau communautaire :**

Monsieur Le Président propose que le bureau soit composé du Président, des Vice-Présidents et de deux délégués soit un total de 8 membres.

Vote :                    Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 38

Monsieur Guy Jalabert et Monsieur Christian Audouy sont candidats.

Monsieur Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur la composition suivante du bureau :

Monsieur Francis Bels, Monsieur Cyril Delpech, Monsieur Guy Chiffre, Madame Danièle Nicolaou, Monsieur Gérard Bonnafoux, Monsieur Christophe Gonzales, Monsieur Guy Jalabert et Monsieur Christian Audouy.

Vote :                    Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 38

#### **5) Désignation des membres des commissions :**

Monsieur Le Président propose de constituer 5 commissions en plus de la commission d'Appel d'offres.

- Commission Environnement
- Commission Finances / Personnel / Social
- Commission Ecoles / Petite Enfance / Enfance Jeunesse
- Commission Développement Economique / Aménagement de l'espace
- Commission Tourisme / Culture / Sport

La commission est composée d'un vice-président qui présidera la commission et de 6 membres.

Monsieur Le Président demande à l'assemblée de valider cette composition.

Vote :                    Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 38

Monsieur Le Président demande aux vice-présidents de se positionner sur les différentes commissions.

Monsieur Le Président demande aux différents délégués de se positionner pour les différentes commissions.

De cette façon, la composition des commissions est la suivante :

<b>COMMISSIONS</b>				
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>FINANCES / PERSONNEL / SOCIAL</b>	<b>ECOLES / ENFANCE JEUNESSE/ PETITE ENFANCE</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AMENAGEMENT DE L'ESPACE</b>	<b>TOURISME/CULTURE/ SPORT</b>
<b>CYRIL DELPECH</b>	<b>GUY CHIFFRE</b>	<b>DANIELE NICOLAOU</b>	<b>GERARD BONNAFOUX</b>	<b>CHRISTOPHE GONZALEZ</b>
LUC SOLER	CHRISTIANE GROS	MARIE-FRANCE CANO	GERARD ROUANET	CAROLE HASSLAUER
JOSEPH SKALA	JEAN-MICHEL COURREAU	JACQUELINE RECIO	SERGE CAZANAVE	JEAN-LOUIS TEISSIE
JACQUES SABLAIROLES	ODILE SEIGNE	CAROLE HASSLAUER	GUY JALABERT	JEAN-CLAUDE PECH
SERGE CAZANAVE	GERARD BONNAFOUX	GRIFFE PAUL	MARIE-FRANCE CANO	CHRISTIAN AUDOUY
RAYMOND SENTENAC	FRANCIS BELS	DAVID HERRERO	DANIEL GERI	JACQUES SABLAIROLES
YVES BONNAFOUS	CAROLE HASSLAUER	LAURENT RIVES	LUC SOLER	ERIC BETEILLE

Vote :                    Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 38

**6) Election de la Commission d'Appel d'Offres :**

Monsieur Saxe précise que la composition de la Commission d'Appel d'Offres se calque sur celle de la commune la plus peuplée c'est-à-dire Saissac. Cette commune ayant moins de 3 500 habitants, la commission d'Appel d'Offres de l'intercommunalité se compose du Président, et de trois membres titulaires et trois membres suppléants du Conseil Communautaire. Les membres sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste sauf en cas d'accord de l'assemblée délibérante.

Monsieur Le Président souhaite que les vice-présidents siègent à la commission d'appel d'offres.  
La commission d'appel d'offres se composerait des membres suivants :

Francis Bels

Membres titulaires :

Cyril Delpech  
Guy Chiffre  
Danièle Nicolaou

Membres suppléants :

Gérard Bonnafoux  
Christophe Gonzalez

L'ensemble des vice-présidents s'étant positionnés, il ne manque plus qu'un seul membre suppléant pour compléter la commission. Monsieur Grabianowski se porte candidat.

N'ayant pas d'autres candidatures Monsieur Le Président propose donc de valider la composition de la commission d'appel d'offres suivante :

Membres titulaires :

Cyril Delpech  
Guy Chiffre  
Danièle Nicolaou

Membres suppléants :

Gérard Bonnafoux  
Christophe Gonzalez  
Claude Grabianowski

Vote :                    Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 38

**7) Désignation des délégués COVALDEM 11 :**

Monsieur Le Président fait appel de candidature pour la désignation aux délégués à COVALDEM 11.

Il est proposé :

Membres titulaires

Luc SOLER  
Yves BONNAFOUS  
Guy JALABERT  
Jacques SABLAIROLES

Membres suppléants :

Cyril DELPECH  
Joseph SKALA  
Guy CHIFFRE  
Jacqueline RECIO

Vote :                    Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 38

**8) Désignation des délégués Pays Carcassonnais :**

Monsieur Le Président fait appel de candidature pour la désignation aux délégués au Pays Carcassonnais.

Il est proposé :

Membres titulaires

Jacques SABLAIROLES  
Christiane GROS  
Christian AUDOUY  
Carole HASSLAUER

Membres suppléants :

Josette MONTECH  
Christophe GONZALEZ  
Marie-France CANO  
Jean-Louis TEISSIE

Vote :            Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 38

**9) Désignation des Délégués SIPOM :**

Monsieur Le Président fait appel de candidature pour la désignation aux délégués au SIPOM, syndicat pour les ordures ménagères.

Il est proposé :

Membres titulaires

Jacques ALBAREL  
Yves BONNAFOUS

Vote :            Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 38

**10) Indemnité de fonctions :**

Monsieur Le Président propose les indemnités suivantes, en conformité avec les strates de populations :

Président : 41,25 % de l'IB 1015  
Vice-présidents : 16,50 % de l'IB 1010

Monsieur Grabianowski demande les montants exacts

Monsieur Saxe répond que pour le Président le montant est de 1 568,11 € brut, et pour les vice-présidents 627,24 € brut.

Vote :            Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 38

**11) Questions Diverses :**

Pas de questions diverses.

Monsieur le Président remercie l'assemblée.

Signature des procès verbaux.

Fin de séance à 21 h 20